

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 11 (1928)
Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ONZIÈME RAPPORT ANNUEL

comprenant la période

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1928

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'assemblée générale annuelle de l'Association nationale pour le développement du tourisme a eu lieu à Berne, le 6 juin 1928, sous la présidence de M. G. Kunz.

Les fonctions de scrutateurs étaient remplies par MM. Akert, chef de service de la Compagnie du Lötschberg et Alblas, directeur de la Société de développement de Montreux et environs. Le procès-verbal était tenu par M. Jaton, secrétaire de direction. L'assemblée comptait 70 membres et délégués, dont 59, exerçant le droit de vote, représentaient 713 voix.

En complément du rapport de gestion sur l'exercice 1927, M. Junod, directeur, releva les manifestations les plus importantes de l'activité de l'Office dans le domaine de la propagande, du trafic et de l'économie publique. Il attira entre autres l'attention sur les agences de l'Office à l'étranger, sur leur organisation et sur les services qu'elles rendent au tourisme suisse.

Le rapport de gestion fut adopté, ainsi que les comptes de l'exercice 1927 et le budget pour l'année 1928.

L'assemblée générale procéda ensuite à l'élection de deux nouveaux membres du Conseil du tourisme :

M. Martin Naef, Conseiller d'Etat à Genève, en remplacement de M. A. Bron.

M. E. Krebs, président de la Section de la Société des Hôteliers, à Interlaken, en remplacement de M. Hofmann, démissionnaire.

En l'absence de toute proposition de la part du Conseil d'Etat du Valais, la nomination d'un délégué de ce canton à la place de M. le Conseiller d'Etat Delacoste, décédé, fut renvoyée à une prochaine assemblée.

Les personnes suivantes furent appelées à fonctionner en qualité de reviseurs des comptes de l'exercice 1928 :

MM. O. Hauser, hôtelier à Lucerne,

Marguerat, directeur des chemins de fer de la Furka, Viège-Zermatt et Gornergrat, à Brigue,

R. Streuli, Conseiller d'Etat, à Zurich, en qualité de suppléant.